

Bien
Entretenir
Ma
Toiture





*Une couverture réalisée
dans les règles de l'art
peut durer
environ 100 ans ...*

*... à condition d'effectuer
un entretien régulier de votre
toiture.*



Consignes de sécurité

La chute de hauteur est la principale cause d'accidents graves dans les activités du BTP.



Remédier à ce risque nécessite une véritable démarche de prévention issue d'une **évaluation des risques**.

D'abord, **protéger les zones de circulation et d'intervention**, en installant des protections collectives face au vide, qu'il s'agisse de rives de toiture, de trémies, de baies ou de cages d'escalier, ...

Ensuite, **utiliser des équipements de travail en hauteur adaptés** à la tâche à mener et sécurisés : échafaudages, plates-formes individuelles roulantes (PIR) ou d'élévation de personnes (PEMP) ...

Enfin, respecter les consignes de l'entreprise et des fabricants de matériel.

Source www.preventionbtp.fr

A NOTER

Dans le cas où des équipements nécessitant des visites périodiques (installations de conditionnement d'air par exemple) sont situés sur la couverture, il convient, lors des travaux d'entretien, de **prendre les dispositions pour ne pas détériorer les tuiles** (interposition d'échelles plates ou de planches, usage de chaussures spéciales)

Les vérifications incontournables

Tous les ans

- ✓ Nettoyage et élimination des déchets (végétaux, débris de tuiles, etc ...) présents dans les **évacuations d'eaux pluviales**,
- ✓ Nettoyage des **orifices d'aération et de ventilation**,
- ✓ Remise en place ou remplacement des **tuiles déplacées ou endommagées**.

Tous les 2 ans

- ✓ Vérification du bon état des **points singuliers** de la toiture (solins, faîtages, arêtières, châssis de toit, etc ...)
- ✓ Brossage et élimination des mousses et des différents végétaux en **surface des tuiles**

Quel matériel faut-il utiliser ?

Monier déconseille fortement l'utilisation d'un nettoyeur à haute pression pour l'entretien de votre toiture.

Cela détériorerait grandement la surface des tuiles et les rendrait beaucoup plus sensibles au gel.

Leur durée de vie serait aussi considérablement réduite.

Préférez un brossage léger combiné à des solutions adaptées (fongicide pour toitures, produit sans javel, ...)



L'utilisation d'un nettoyeur haute pression ou de tout autre matériel impropre à l'entretien des tuiles vous ferait perdre la garantie dont bénéficient nos produits.

A quelle fréquence dois-je vérifier ma couverture ?

La périodicité des visites est laissée à l'initiative du propriétaire. Le bureau Veritas estime cependant que le **minimum doit être d'une visite par an**, de préférence à la fin de l'automne, avant la chute des feuilles et avant les périodes de gel.

Selon l'environnement du site, **il pourra être nécessaire d'effectuer plusieurs visites**, en particulier si les chutes de feuilles sont abondantes, et si le site est venteux.

La couleur de ma couverture est-elle garantie ?

Les garanties proposées par Monier n'incluent pas la couleur des tuiles. En effet, selon la zone géographique et l'environnement de votre habitation, **le coloris des tuiles peut évoluer au fil du temps**.

C'est un phénomène naturel qui pourra cependant être **limité par un entretien régulier** de votre toiture.

Comment éviter la pénétration de rongeurs et oiseaux, dans mes combles ?

La mise en place de "**peignes d'égouts**" en bas de pente aidera à préserver vos combles de l'intrusion des rongeurs, oiseaux et insectes dans vos combles.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Comment limiter le développement de micro-organismes sur ma toiture ?

D'une manière générale, il est impératif d'assurer une **bonne ventilation de la sous-face des tuiles**.

Pour l'obtenir, il est nécessaire de respecter les règles de l'art qui consistent par exemple à mettre en place des **tuiles chatières**, des **liteaux ventilés** ou des **closoirs ventilés**.

Ensuite il sera nécessaire de faire un traitement préventif et curatif régulier de la surface des tuiles à l'aide d'un **produit fongicide** (anti-mousse).

Comment éviter que mes tuiles s'envolent sous l'effet du vent ?

Les conditions climatiques selon les régions ne sont pas identiques. La réglementation définit un certain nombre de **règles de fixations des tuiles** en fonction de l'exposition des régions au vent.

De plus, nous l'avons constaté cette dernière décennie, notre pays peut être traversé par des tempêtes emportant les couvertures. Pour éviter ce phénomène, nous recommandons la mise en œuvre de crochets spécialement étudiés pour résister à des vents violents : les **EUROPANNETONS®**.

La pose d'un **écran de sous-toiture** contribuera aussi également à limiter le soulèvement des tuiles sous l'effet du vent, par son incidence sur le champ de pression régnant de part et d'autre de la couverture.

| | |
|--------------|-------|
| Date | Objet |
| Observations | |

| | |
|--------------|-------|
| Date | Objet |
| Observations | |

| | |
|--------------|-------|
| Date | Objet |
| Observations | |

| | |
|--------------|-------|
| Date | Objet |
| Observations | |

MES RÉVISIONS

| | |
|--------------|-------|
| Date | Objet |
| Observations | |

| | |
|--------------|-------|
| Date | Objet |
| Observations | |

| | |
|--------------|-------|
| Date | Objet |
| Observations | |

| | |
|--------------|-------|
| Date | Objet |
| Observations | |



*La couverture de votre
maison a été réalisée par
un professionnel.*

*N'hésitez pas à le solliciter
pour faire les travaux
d'entretien courant
sur votre toit.*



23 - 25 avenue du Dr Lannelongue
75014 PARIS

Tel : 01 40 84 67 00
Fax : 01 40 84 67 01

www.monier.fr